L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 4 NOVEMBRE.

Nouvelles d'Angleterre.

Correspondance particulière de l'*Indépendance Belge*.

Londres, 21 octobre.

Il ne me semble pas inutile de constater ce fait que, malgré tous les symptômes indiquant une égale résolution des deux belligérants de faire une guerre à outrance, le public ici commence à croire que nous sommes plus près de la paix que jamais. Il est difficile d'expliquer les causes de ce changement dans l'opinion, car les journaux ne publient que les faits et des considérations de nature à nous persuader, au contraire, que nous sommes plutôt au début d'une lutte plus terrible. C'est peut-être par instinct seulement que la foi dans une paix prochaine commence à gagner du terrain; il est possible que l'on confonde des désirs avec des espérances. Cependant, en cherchant bien, nous découvrirons peut-être les éléments de ces espérances, involontaires pour ainsi dire.

D'abord nous voyons M. de Bismarck s'adresser à l'opinion publique par la voie de circulaires qui ne sont certes pas uniquement à l'adresse des chancelleries. M. de Bismarck nous a initiés aux intentions de son gouvernement; il a expliqué son attitude à l'égard du gouvernement provisoire; il nous a appris qu'il n'a aucune appréhension du maintien des institutions républicaines en France et qu'il est prêt à accepter n'importe quel gouvernement reconnu par ce pays; il nous a dit qu'il ne demande pas mieux que de faciliter aux hommes qui sont au pouvoir en France les moyens de demander à la nation la sanction du changement survenu dans la forme de gouvernement par suite de l'évanouissement honteux de l'empire.

Voici maintenant qu'il appelle l'attention des puissances européennes sur les conséquences terribles de la prise de Paris en déclarant que la responsabilité de ces calamités incombera uniquement à ceux qui, tout en sachant que la guerre désormais est inutile, persévèrent néanmoins dans leur résolution de résistance jusqu'à la mort. Il tombe sous le sens que si M. de Bismarck dirige ses accusations contre les membres du gouvernement provisoire seulement, elles atteignent du même coup, cependant, les puissances européennes qui regardent, les bras croisés, s'accomplir les destinées de la France. On ne me trompe fort, ou cette accusation détournée renferme une invitation réelle à l'Europe d'intervenir entre les deux combattants, en émettant son opinion, non seulement sur ce que l'énonciation du ministre allemand a de fondé, mais aussi sur le moyen de terminer cette lutte qui n'a duré que trop longtemps déjà.

L'Allemagne a toutes les raisons possibles pour désirer la fin de la guerre. Son armée, malgré l'excellence de son organisation et la bravoure de ses soldats, va avoir à supporter des épreuves en comparaison desquelles tout ce qu'elle a enduré jusqu'ici n'est rien. La coïncidence de la proclamation de M. Gambetta avec la note à consulter de M. de Bismarck nous éclaire parfaitement sur ce point. Tandis que le ministre allemand nous trace un tableau des misères qui fondront sur Paris, après sa capitulation plus ou moins ajournée, le ministre de l'intérieur du gouvernement provisoire peint avec éloquence du patriotisme désespéré les difficultés et les obstacles contre lesquels aura à lutter l'armée ennemie, qui jusqu'à présent ne compte que des victoires.

Il est probable que les auteurs de ces deux documents remarquables forcent chacun la couleur de leur tableau, mais nous en savons assez pour pouvoir affirmer qu'au fond tous les deux disent la vérité. Il résulte de ce double exposé, que les sacrifices qu'entraînerait la continuation de la guerre ne seront jamais compensés par le résultat qu'on pourra obtenir. Cette guerre jusqu'à l'épuisement de tous les moyens de résistance et de destruction sera également néfaste pour les deux parties, et le moment d'intervenir semble venu pour l'Europe.

Le gouvernement provisoire, si résolu qu'il soit à épuiser toutes les forces et toutes les richesses du pays pour la défense de l'indépendance de la nation, ne repousserait pas l'intervention des neutres dont son premier mouvement a été précisément de réclamer les bons offices. Quant aux Allemands, la perspective d'une campagne d'hiver, au milieu d'une population dont le ressentiment semble s'éveiller, peut bien leur inspirer à eux et à leurs chefs des sentiments plus propices au rétablissement de la paix.

Donc ici, le public, qui ne juge la situation que par cet instinct qu'ont généralement les masses, croit que nous sommes plus près de la fin de la guerre qu'on ne le pense. Les nouvelles concernant l'attitude de Paris et les progrès incontestables qu'ont faits les travaux d'organisation militaire dans le centre et le midi de la France ont, me dit-on, fait de l'impression sur le cabinet anglais.

Une lettre de Versailles nous apprend que M. de Bismarck aussi a été quelque peu impressionné par l'aggravation croissante des dispositions hostiles des populations de la France à l'égard de l'armée d'invasion.

Les Prussiens dans l'Eure.

Le journal l'*Eure* donne les renseignements suivants:

"Dans la journée de mercredi, les Prussiens, au nombre de 5,000, ont occupé la ville de Pacy. Les forces ennemies se composaient principalement de cavalerie et de deux régiments d'infanterie, le tout appuyé par 12 petites pièces de campagne.

"La cavalerie prussienne, évidemment très brillante et très bien montée, forme la base de tous les corps d'armée qui rayonnent autour de Paris. A Pacy, les uhlans, les dragons et quatre escadrons de fusiliers blancs, fils de Bismarck, formaient un nombreux détachement.

"Le uhlan, ce soldat qui est en passe de devenir légendaire, porte un costume absolument semblable à celui de nos lanciers; la banderolle attachée à sa lance est mi-partie noire, mi-partie blanche. Le simple pistolet et la lance sont les seules armes de ces redoutables adversaires.

"Les dragons, à l'habit sombre, portent la *latte* et le mousqueton. Réellement, on se demande quelle peut être l'utilité de cette dernière arme, dont la portée est loin d'une valeur celle de nos fusils transformés.

"Les chirassiers blancs se sont rares, paraît-il, presque dans chaque colonne expéditionnaire on ne compte qu'un nombre très restreint de ces cavaliers.

"Les régiments d'infanterie (wurtembergeois) bien dans un aussi triste dénûment que la cavalerie est belle et soignée. Au dire des habitants de Pacy les soldats sont déjà d'un certain âge, mal équipés et hors d'état de faire résistance à une sérieuse attaque.

"Quant à l'artillerie, on peut dire qu'elle est dérisoire. En dehors des quatre canons de campagne (pièces de 4) qu'ils ont mis en batterie contre le bourg de Ménilles, les Prussiens n'avaient, pour intimider la population, amené huit autres pièces qu'on nous a dit enclouées. La chose est-elle bien vraie? A n'en croire que la manière de procéder de ces Messieurs, cette affirmation est vraisemblable. La terreur qu'ils inspirent et qu'ils cherchent avant tout à inspirer entre pour beaucoup dans la soumission de nos populations.

"Quoi qu'il en soit, après l'entrée dans la journée de mercredi, les Prussiens, tambours en tête, sont entrés à Pacy. Immédiatement, sur la porte de chaque maison, il fut marqué à la craie le nombre de soldats que devait loger l'habitant.

"Sans perdre aucun temps et sans désemparer, les réquisitions de paille, avoine et foin furent faites avec rapidité, les voitures démontées et brûlées, les bestiaux abattus.

"La voracité prussienne ne connaît guère de limites; ces gens sont doués d'un appétit colossal. Aussi, pendant deux jours, ont-ils bu et mangé à bouche que veux-tu.

"Les cafés ont subi de fortes réquisitions, principalement en alcool et en cigares.

"Le linge a été aussi l'objet d'un pillage général. Chaussettes, chemises, draps et mouchoirs ont disparu en un clin d'œil sur le corps des uhlans. Mais on ne peut deviner ce que les uhlans font de leur linge sale.

"Les maisons particulières n'ont pas été à l'abri de la rapacité prussienne; on cite, entre autres, celle de M. P...., où, non contents de fouiller, de briser, les Prussiens, ivres de vin et de rage, se sont acharnés sur les robes de la femme. Toutes ont été brûlées. Rien n'a été respecté, si ce n'est les femmes et les enfants.

"Bref, la désolation et la consternation étaient à leur comble; depuis deux jours, les saturnales prussiennes duraient sans interruption, lorsqu'un officier supérieur reçut une dépêche. Quelques instants après, les avant-postes placés sur la route d'Evreux se repliaient, et toute la troupe battait précipitamment en retraite, les uns par Bréval, les autres par la route de Vernon.

"Des reconnaissances faites ce matin ont appris qu'il n'y avait plus un seul ennemi sur le territoire de notre département."

Le *Progrès de l'Eure* complète ces renseignements:

"La ville de Pacy, dit-il, n'avait opposé par elle-même aucune résistance, et les Prussiens y sont entrés dès que l'accès ne leur en a été plus interdit par nos troupes.

"Il eût été très facile de les en déloger dès le lendemain, sans les douloureuses circonstances qui ont affligé la ville d'Evreux dans la journée du 6, circonstances que nous voulons laisser dans l'ombre la plus complète. Disons cependant qu'un groupe de gardes nationaux de la 3e compagnie, sous les ordres du capitaine Pellaton, a voulu partir en excursion d'éclaireurs, mais a dû s'en abstenir par des raisons majeures.

On lit encore dans l'*Eure*:

"Un de nos éclaireurs à cheval fait prisonnier à Chaufour, a été conduit à Pacy par les Prussiens.

"Aujourd'hui, une estafette arrivée à Pacy à bride abattue apporte des nouvelles au commandant du détachement prussien. Ces nouvelles, paraît-il, n'étaient pas favorables, car aussitôt les Prussiens abandonnèrent Pacy en toute hâte, se repliant vers Paris.

PILLAGE.

On lit dans l'*Echo*, de la Haute-Marne:

"La ville de Saint-Dizier, déjà si cruellement éprouvée par le fléau de la guerre, vient encore d'être en butte à des actes d'oppression et de violence qui rappellent les temps de la barbarie et qui sont depuis longtemps mis au ban de la civilisation.

"Voici le récit des faits:

"Le cordonnier Georges a été jugé hier par les Prussiens. On l'a exécuté ce matin, à cinq heures, derrière Chapron.

"Il a été condamné à mort comme convaincu d'avoir tiré des coups de fusil sur les soldats prussiens. Les chefs prétendent qu'on leur en a tué 120; et comme les conseillers municipaux indignés protestaient: 'Vous pourrez réclamer plus tard,' leur répondit-on.

"Samedi soir, ils demandaient 500,000 francs comme amende pour leurs hommes soi-disant tués, et bien ils demandaient encore dix conseillers comme otages. A dix heures du matin, ils emmenèrent cinq conseillers à Bar-le-Duc, au milieu d'un peloton de cavalerie, la carabine au poing; c'étaient MM. Houdart, Lesourre, Jobert, Doumalle et Lesourre-Viry. Puis le jeune notaire, pour complaire à pourparler inutiles.

"Le soir, M. Robert-Dehaut obtient la permission d'aller à Bar-le-Duc avec MM. Girard et Geoffroy Rayer, pour demander d'autres conditions. Le général qui commande à Bar renvoie ces messieurs, dont il ne savait que faire, et rien n'est changé dans la situation.

"Pendant la nuit, les Prussiens font faire une liste de 120 personnes les plus imposées de la ville et les réunissent dimanche matin à l'Hôtel-de-Ville, toujours en demandant les 500,000 fr. et en donnant un délai de deux heures, au bout duquel ils devaient saccager et détruire les maisons des notables convoqués.

"A dix heures, le délai était expiré et le pillage allait commencer; on obtint un sursis jusqu'à onze heures et demie; on leur offrait 150,000 fr.; ce n'était pas assez, et il leur en fallait 500,000: il n'y avait pas moyen de s'entendre.

"Ils finissent toutefois par s'arranger, et de quelle façon! ils prennent les 150,000 francs comptant, prêtés à la ville par les notables, et organisent le pillage pour compléter la somme.

"Pendant tout ce temps, il y avait un bataillon sur la place, les issues étaient occupées par des postes, la circulation était impossible; de plus, des patrouilles parcouraient les rues.

"L'après-midi, le pillage est fait par les Bavarois; on vide les boutiques des orfèvres, des marchands d'étoffes; on prend l'argenterie chez les notables; les Prussiens faisaient l'estimation des marchandises, qu'ils prenaient en rabaissant à peu près de 9 10 la valeur réelle des marchandises.

"Les Bavarois écœurés, leurs chefs étaient furieux. A cinq heures du soir, le commandant de place renvoie des pendules aux orfèvres parce qu'ils ne voulaient pas s'en embarrasser. Ils préféraient des marchandises plus utiles à tous leurs hommes. Enfin, à six heures du soir, le pillage cesse; le commandant envoie un courrier pour demander qu'on lui permette de le suspendre. A ce moment-là, Georges était condamné et le maire partait pour Bar, pour demander sa grâce ou un sursis à son exécution: voyage inutile, comme on le savait d'avance.

"Aujourd'hui, le pillage parait abandonné; le bruit court que les Prussiens se contenteront, pour compléter la somme réclamée, d'un billet de la municipalité payable dans quatre mois! Quelle guérison!

"Voilà ce qui se passe à Saint-Dizier: le désespoir partout; on perd tout courage; je crois qu'on est à peu près insensible maintenant à ce qui se passe; on s'attend à tout et on ne regrette qu'une chose, c'est que les notables aient cédé par peur, car, en acceptant le pillage organisé, le pillage en détail et les 150,000 fr., les Prussiens n'ont fait que reculer pour mieux sauter: ruine à courte échéance.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 3 novembre 1870.

Le marché monétaire a été un peu plus difficile depuis un ou deux jours, mais le taux d'intérêt n'a pas varié dans les rues. Les demandes d'escomptes aux banques, bien qu'elles ne soient pas aussi nombreuses qu'il y a quinze jours, excèdent encore les fonds disponibles de ces institutions. Quelques billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales, se sont faits aujourd'hui à 1 1|2 par mois, et environ $12,000 de bon papier à 2. Les billets de second ordre ne seraient pas escomptés au-dessous de 3, taux auquel une petite somme a été escomptée. Nous cotons 1a1 1|4 par mois les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales; à 1 1|2 les bons; 1 1|2 à 2 le papier de commerce No 1, sans garanties collatérales. Le papier hypothécaire est à 10 à 11 par an le No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 110 3|4 à 111 contre 110 3|4 à New York et fermé à 110 3|8 à 110 5|8 contre 110 1|2. On a vendu $10,000 à 110 1|2, $3,000 à 110 5|8, $25,000 à 110 1|2 à 110 3|4, $1,000 et $30,000 à 110 3|4, $1,800, $2,000, $5,000 et $10,000 à 110 7|8, $2,700, $5,000, $5,000 et $6,000 à 111.—Dans l'argent, $500, en demi-piastres américaines, à 107 1|4.

Dans le change étranger, les transactions ont été assez fortes, à des taux irréguliers et plus bas. La baisse était, à la clôture, de 1|2 à 3|4 pour cent. Les opérations de sterling comprennent 45,000 livres sont 2,000 connaissement et clear à 119 à 119 1|8 à 119 5|8, 1,500 à 119 3|8 à 119 5|8, 2,100 clear à 119 3|8, 2,000 à 119 3|4 et 5,000 de premier ordre à 119 3|4 à 120. Le sterling est coté nominal à 118 3|4 à 119 1|4 et 119 3|4 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et 120 à 120 3|4 le change de banque.

Le change américain a été calme, mais très ferme. Les banques ont encore tiré sur New York au pair à 1|8 de prime. Les ventes sont: $5000 et $10,000, en change de commerce, à vue, sur New York, $15,000 et $40,000 de banquiers et $20,000 de banque au pair, $30,000 et 30,000 de banquiers et $30,000 de banque à 1|8 de prime, $14,000, à vue, sur Boston, à 1|8 d'escompte. Les chèques de commerce sur New York, sont cotés au pair à 1|8 d'escompte.

20 actions de la compagnie d'assurance de l'Union se sont vendues à $65.50; 100 du chemin de fer de Jackson à —; 100 des Abattoirs à $16.50 et 100 à $17.50; on a refusé $140 d'actions de la compagnie du gaz Barbarin et nous avons entendu mentionner des transactions à $165. La vente d'actions de la compagnie des Hangars à sucre, dont il a été question hier, a eu lieu à $24.50; la valeur payée est de $22.50, qui comprend le dernier versement.—200 actions du Canal de l'Ile-aux-Vaisseaux se sont vendues à 30 cents.

$4000 de nouveaux bonds sept pour cent de la ville et un somme moins forte se sont vendues à 74, $2000 et $4000 à 64 1|8, $2,500 et $5000 à 74 1|8.

$600 de certificats de l'agence fiscale délivrées dates ont changé de mains à 87 1|2.

Un lot de $4000 de nouveaux mandats de l'Etat s'est vendu à 74 3|8 et $8147 de métropolitains bleus à 80 1|2. Les courtiers ont acheté les premiers à 73 1|2 à 74 et les ont vendus à 74 75.

Ce soir, au board, $4000 en or se sont vendues à 110 1|2 et 2000 de nouveaux bonds sept pour cent de la ville à 74 1|2.

Pour les offres et les enchères au bureau des courtiers, voir le tableau du Bulletin financier, partie anglaise.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 3 novembre 1870.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6500 balles dont le contenu a été pris à des prix irréguliers, faciles à l'ouverture, faibles plus tard et ensuite retombant dans leur position première. Nous cotons: low ordinary 9¾ à 10¼ c, ordinary à 12 à 13, good ordinary 14¾ à 15, low middling 15¼ à 15¾, middling 15¾ à 15¾ c et strictement middling 16 à 16¼ c.

En donnant ce qui précède nous croyons devoir faire observer que quelques courtiers avaient des ordres désignant le low middling à prendre à 15¼ c; mais que ces commandes n'ont pu être remplies à moins de 15¼ c. Toutefois d'autres agens ont acheté à 15¼ c; et même à un prix aussi bas que 15 c; ce dernier taux, cependant n'a été donné que pour des lots excentionnels. Il s'est vendu du good ordinary à un prix aussi bas que 14¾ du strict low middling bon courant à un prix aussi élevé que 15¾ c et du middling à 16. Il s'est vendu du beau coton—good middling à middling fair—à 17¼. La baisse (à midi) sur le marché de New York a subséquemment cédé, mais celle de l'or et du change sterling a exercé une influence défavorable. L'approvisionnement a été rond.

Les recettes, proprement dites, depuis vendredi soir, ont fourni 27121 balles contre 18842 durant le même laps de temps la semaine dernière et 29213 l'an dernier, et depuis le 31 août, 136885 bal. contre 170280 l'an dernier.

Les exportations d'aujourd'hui ont embrassé 1279 balles à destination de Liverpool et 355 pour Vera Cruz. Nous avons ajouté aux exportations précédentes 2433 balles additionnelles exportées hier pour Brême.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal		20696
Arrivé dep. le dern. état	3535	
Arrivé précédemm	147782	151317
		172013
Expédié aujourd'hui	1634	
Expédié précédemment	99613	101247
Stock en mains et à bord		70766

SUCRE—Les recettes, ce matin, ont embrassé 231 boucauts de sucre nouveau. Le bon sucre est marchandis que les bas grades sont négligés et leurs prix ont une tendance à la baisse. Les recettes se sont en grande partie vendues 7 c pour l'inférieur, 8¼ c pour le commun 9¾ c pour le bon commun, 10 c pour le fair, 11 c pour le fully fair, 12¼ pour le jaune clarifié, 12¼ pour le choix open kettle et 13 à 13¼ pour le blanc clarifié.

MÉLASSE—Les approvisionnemens de mélasse arrivent plus fréquemment et les prix penchent en faveur des acheteurs. Les recettes ont compris 784 barils et 39 demi-barils, et ces envois ont presque tous été vendus à 45 c le gallon de centrifuge, 61 c pour l'ordinaire, 62 c pour le fair, 65 à 67 c pour le prime et 68 à 70 c pour le strictement prime.

FARINE—Le marché est calme et fléchissant. La superfine est actuellement cotée à $4 75 à $4 85, double extra $5 50, triple extra $5 75 à $6, triple extra de choix $6 25 à 6 50, extra pour famille $6 75 à 8 le baril. Ventes aujourd'hui de 1500 barils dont 50 de superfine à $4 85, 100 do à $4 87½, 50 do de farine pour ce qu'elle vaut à $5 12½, 50 de simple extra à $5 15, 135 do à $5 37½, 200 de double extra à $5 50, 50 et 100 de triple extra à $6 55 d'extra de choix à $6 65, 100 do à $7, 50 do à $7 75 et 25 do à $8 le baril.

MAÏS—Il n'y a que peu ou point de maïs au débarcadère et il s'en est fait des ventes en entrepôts à des prix élevés: à cause de la faiblesse des stocks de l'article les ventes se sont bornées à 1200 sacs, dont 50 d'inférieur à 65 c, 50, 150 et 500 de blanc à 95 c, 200 de blanc de choix à — et 130 de jaune mélangé à 90 c le boisseau.

AVOINE—Le marché est calme, mais ferme: ventes aujourd'hui de 1000 sacs dont 100 d'ordinaire de St Louis à 51 c, 50 et 60 de prime à 52 c, 100 do à 52½ c, 150 et 300 de choix à 53 c le boisseau.

SON—La demande de son est meilleure et les prix sont plus fermes aujourd'hui. Ventes de 1000 sacs dont 251 à $1., 250 et 250 à $1 05 et 250 en lots de placement à $1 10 les cent livres.

FOIN—Le stock de foin continue à être faible; vente de 150 balles de prime de l'Ouest écoulées à $28 et 100 à 27 50 le tonneau.

VIANDE SALÉE A SEC—Il n'y en a pas en mains. Les dernières épaules se sont vendues à 15¼ c la livre.

BREAKFAST BACON—L'article du Nord se vend 21 à 22 cts, celui de l'Ouest est coté à 22 à 23 cts la livre.

RIZ—Le marché est calme et stable, et les grades prime et choix sont rares. Nous cotons la qualité de choix à 9 à 9¼, prime à bon 7¾ à 8 c, ordinary à good do, 6¾ à 7¼, inférieur 5¼ à 6 c, battu 4½ à 5 ¼ la livre.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent au débarcadère $2 40 à 2 75 le baril de celles de St Louis et $3 à 3 25 pour celles de l'Ohio, les pommes $2 50 à 4 le baril, les oignons $3 50 à $4 le baril, la choucroute $8 à $9 le baril, les choux $7 à $9 le panier.

SEL—Le de sel est bonne et les prix n'ont pas changé et les commerçans demandent $1 60 à 1 65 pour le gros sel de Liverpool et $1 85 à $1 90 pour le fin. Quand de forts lots sont pris en entrepôts par des bateaux une déduction est faite pour le drayage. Le sel au poche se vend 10 c la poche de 3 livres et 5 c celle de [illegible]. Ventes de 5000 sacs de gros sel [illegible] de St Louis de deux pleins. [illegible]

[illegible]—Le marché est calme et stable, le stock de toutes les qualités est [illegible] celui du choix de l'Ouest. Nous [illegible] choix du Nord 43 à 45 c, le commun 35 c, choix de l'Ouest 34 à 35 cts, 30 à 32 c, inférieur 25 à 26 c la livre.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère $6 à $7 50 la douzaine les oies à $10 à $12 la douzaine, les dindes $18 à $20 la douzaine.

FROMAGE—Le Western Reserve se vend [illegible] English Dairy 18 c la livre.

TOILE D'EMBALLAGE—La demande pour le détail est active à 31 à 31½ c la yarde de toile de l'Inde en balles et en rouleaux 30 c, 32 c pour la toile de Dundee, 31½ à 32 [illegible] pour celle du Kentucky chanvre [illegible].

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Vendredi matin, 4 novembre 1870.

Nous avons une seconde sécheresse et la pluie nous fait besoin de nouveau.

Les arrivages et départs d'hier ont donné une forte impulsion aux affaires, et le mouvement commercial a doublé depuis deux ou trois jours.

Les arrivages d'hier comprennent le Mollie Moore, de Cincinnati; le Wade Hampton, de Fort Adams; le W. S. Pike, de Bayou Sara; le Bart Able de West-Baton Rouge; La Belle, de Donaldsonville.

Sont partis hier: le Hunter, pour la côte d'en bas; La Belle, pour Donaldsonville; le D. L. Tally et le Julia Rudolphe, pour la Rivière Rouge; le Gov. Allen, pour Vicksburg; le Belle Lee, pour Memphis et le Mollie Able, pour St. Louis.

Parmi les départs réguliers d'aujourd'hui nous mentionnerons le beau bateau le Henry Tête, capitaine J. Dalferes, lequel fait ses trois voyages par semaine jusqu'à Donaldsonville, partant de la Nlle-Orléans tous les vendredis, lundis et mercredis, à midi précis. M. M. H Landry est préposé au département des finances, et M. A. M. Osgood a la charge importante du fret.—A Donaldsonville le Tête fait sa jonction avec les barges desservant tous les attérages du Bayou Lafourche.

Nous appelons l'attention des voyageurs et des expéditeurs jusqu'à Hermitage Ouest-Bâton-Rouge sur le beau bateau le W. S. Pike, capt. J. J. Brawne, lequel a modifié ses voyages à partir d'aujourd'hui. Le Pike cesse d'aller à Bayou Sara; à l'avenir ce paquebot ne prolongera ses deux voyages par semaine que jusqu'au débarcadère d'Hermitage, à l'entrée de la Fausse Rivière, partant de la Nlle-Orléans comme par le passé, tous les vendredis matin, à 10 heures, et tous les lundis soir, à cinq heures. M. S. S. Streck est chargé de l'administration du bureau, et MM. Ozémé Landry et Laurent Sellers sont chargés de la cargaison.

Partira aussi aujourd'hui, le beau bateau le Bart Able, capt. V. B. Baranco, lequel fait toujours ses deux voyages réguliers par semaine, jusqu'à l'atterage de Lobdell Store, Ouest-Bâton-Rouge, partant de la Nlle-Orléans tous les vendredis matin, à 10 heures, et tous les lundis soir, à 5 heures. M. Allen Jumel, assisté de M. E. J. Forstall, Jr., est chargé de l'administration intérieure, et M. Chs. Dean, avec l'assistance de M. H. Duffel, est préposé au fret.

Partira aussi ce soir, le magnifique bateau de la malle, le Wade Hampton, capitaine J. C. Libano, lequel fait deux voyages réguliers par semaine jusqu'à Fort Adams, quittant la Nlle-Orléans tous les vendredis et lundis soir, à cinq heures. M. Léo Bayhi, assisté de M. A. J. Reid, est chargé de l'administration du bureau, et M. Henry Andry a la charge importante de la cargaison. Ce paquebot fait aussi le service de la malle deux fois par semaine de la Nlle-Orléans à Fort Adams.

Les départs réguliers de demain comprennent le Bradish Johnson, pour la côte d'en bas; le Rapides, pour la Rivière Rouge, et le Natchez, pour Vicksburg.

DISPENSAIRE HOMŒOPATHIQUE

FONDÉ pour faciliter aux indigents de la ville l'accès gratuit d'un service médical où l'homœopathie sera appliquée aux maladies des pauvres, privés des bienfaits de cette nouvelle médicale.

Consultations et remèdes gratuits, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 2 à 3 heures P. M. Les consultations des jeudis sont exclusivement consacrées aux maladies des yeux.

Encoignure Orléans et Dauphine. Le Dispensaire est ouvert à partir de ce jour. 24 oct—1m

TEINTURE A LA VAPEUR ET DEGRAISSAGE.

E. EUG. GEORGEST,

Coin Remparts et St Philippe.

Cette maison qui a su faire l'an dernier, par la modicité de ses prix, un chiffre considérable d'affaires, vient offrir au public une nouvelle diminution pour tout ce qui concerne la teinture et le nettoyage de vêtements.

Robe en cotonnade pour noir 60, jupe 45 en laine et laine et coton 75, jupe 60. Paletot pour noir 75, pantalon 60, gilet 40, paletot pour marron $1 25, pantalon $1.00, robe en soie pour noir $1.00, jupe laine marron $1.00, jupe bleu, rose, vert, rouge violet $1.50, rideaux rouge 60, autres couleurs 1.00. Nettoyage de paletot, pantalon, gilet, robe, 40, 60, 75 cts. 24 sept—3m

Changement de local.

VOSE BROTHERS,

Négociants-commissionnaires et marchands de provisions, ont transféré leur magasin
Au No 27, rue des Magasins. 1 nov—1m

Changement de Local.

NOUS avons transféré notre stock aux vastes magasins Nos 45 et 47 de la rue Front, 46 et 48 de la rue Fulton, à une porte de l'angle de la rue Poydras. Nos entrepôts, Nos 58 et 60 rue Fulton et 15 et 17 de la rue Front sont aussi mis en valeur à notre nouvelle bâtisse. Nos 38 et 32 de la rue Front, lesquels sont en voie de construction.

N. B.—Les chars du chemin de fer des rues Canal et Claiborne passent devant nos magasins toutes les trois minutes.

30 oct—1m BOSTICK & SEYMOUR.

CHANGEMENT DE LOCAL.

Pension Française.

MME DENISE a transféré sa PENSION, du No 43 rue Bourbon, au No 107 rue Dauphine.

Prix, par jour (y compris vin et chambre)...... $2.
par semaine (pension régulière)......... $5.
4oct—3m—MJS

Changement de Domicile.

Compagnie d'Assurance de l'Union.

LES Bureaux de la Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nlle-Orléans, ont été transférés au No 2 rue Carondelet No 2, à côté de la Banque de l'Union.

J. W. CRAWFORD, Secrétaire. 11 oct—1m

Changement du Local.

LES bureaux des agents pour la vente des Machines à coudre de Wheeler & Wilson ont été transférés au No 149 de la rue du Canal, (en face des anciens bureaux) entre les rues Bourbon et Dauphine, où l'on trouvera à des prix raisonnables, du fil, des bobines, de la soie, de l'huile et des garnitures de machines à coudre.

4 oct—1m PECK BROTHERS, Agents.

Changement de local.

J'avertis mes amis et le public que j'ai transféré ma fabrique de parfumerie et de savon de toilette au No. 42 rue de Chartres.

11 sept—2 m A. DOUSSAN.

SOCIÉTÉ

Pour élever un monument à la MÉMOIRE DU GÉNÉRAL LEE.

Contribution de la Société du Monument de LEE en Louisiane.

Article 1er—Cette Société sera connue sous le nom de SOCIÉTÉ LOUISIANAISE DU MONUMENT DE LEE, et son objet sera d'élever un monument convenable dans la ville de la Nouvelle-Orléans pour perpétuer la mémoire du grand capitaine et du grand citoyen ROBERT E. LEE.

Art. 2.—Cette Société sera composée de toutes les personnes qui paieront une entrée de cinq dollars, pour laquelle un reçu sera donné; le gouverneur de l'Etat de la Louisiane et le maire de la ville de la Nouvelle-Orléans seront membres ex-officio de cette Société.

Art. 3.—Les affaires de cette Société seront conduites par un conseil de vingt-trois directeurs qui seront élus aussitôt que la Société comptera cent membres. Le conseil des directeurs, dès qu'il sera élu, choisira dans son sein:
Un Président, Un secrétaire,
Deux Vice-Présidents, Un Secrétaire-financier,
Un Trésorier, Un Secrétaire-correspondant.

qui rempliront leurs fonctions jusqu'à ce que le monument soit achevé. Le conseil des directeurs sera autorisé à faire une charte pour cette Société conformément aux lois de l'Etat, et il aura tous pouvoirs pour faire les règlements qu'il croira nécessaires.

Art. 4.—Le conseil des Directeurs sera autorisé à recevoir des contributions volontaires pour toutes sommes, et à en accuser réception publiquement chaque semaine.

A une réunion générale de la Société tenue aujourd'hui dans le salon du City Hotel, les personnes dont les noms suivent ont été élues pour composer le conseil permanent des Directeurs, ainsi qu'il est prescrit par l'article 3 de la Constitution:

W. M. Perkins	Thos Sloo
Dr W. N. Mercer	S. H. Kennedy
Jno. C. Gaines	W. S. Pike
A. M. Fortier	Jas Jackson
E. Rigney	I. N. Marks
W. B. Schmidt	Ed. Barnett
Chas. Cavaroc	Henry Renshaw, Sr.
Gén. R. Gibson	Gén. G. T. Beauregard
Patrick Irwin	Jno. Burnside
C. H. Slocomb	R. S. Morse
Lloyd R. Coleman	E. A. Tyler

Chas. E. Fenner.
Nouvelle-Orléans, 29 octobre 1870.
J. O. CAMPBELL, Secrétaire pro tem.
3oct—3f

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite. Prise de Tiers d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible.

ETAT DES AFFAIRES.

Polices en vigueur..........$[illegible]
Actif.......... [illegible]
Revenu Annuel.......... [illegible]
Pertes payées.......... [illegible]

OFFICIERS.
W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice-Président,
L. MCADAM, Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York,
John J. Cisco, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co),
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.,
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.,
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
R. V. [illegible], maison R. V. [illegible] & Co
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walter H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,
Agent-Général pour la Louisiane et le Texas,
[illegible] rue Commune.

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.
Lundi 31 octobre 1870,
ET TOUS LES SOIRS JUSQU'A NOUVEL ORDRE,
Robert McWade,
dans
RIP VAN WINKLE
[illegible]
Vendredi—Bénéfice de ROBT. MCWADE.
Samedi à midi—RIP VAN WINKLE.
30 oct

P. & R. DE VERGES,
MARCHANDS DE
Charbon,
ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.
Nos. 170 Rue Gravier et 39 Rue Dauphine
Fourniront aux familles, aux planteurs, aux bateaux et aux presses à coton du charbon au plus bas prix. 21 juillet—6 m

Charbons Pittsburg, Mount Carbon, Anthracite et Cannel.

C. TYLER,

Au No. 13 de la rue Carondelet.
(Dépôt, au pied de First street.)

Vend de ces charbons, en gros et en détail, aux planteurs, aux familles, aux propriétaires de presses à cotons et de bateaux à vapeur, — aux plus bas prix du marché. 12 oct—6mo

CHARBON! CHARBON! CHARBON!

BOYD, WILMOT & Co.,

Au No 106 de la rue Poydras.

Sont à même de fournir les meilleurs CHARBONS Pittsburg, Anthracite et Pittsburg Nut aux familles, hôtels, presses à cotons, fonderies, steamers et bateaux à vapeur, au plus bas prix du marché. Ils peuvent également livrer, de Bâton-Rouge à un point quelconque de la côte, par cargaison de bateau, du charbon de Pittsburg de la meilleure qualité.
11 oct—1m

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE,

BEALS & LAINE,

Marchands de Charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Ils approvisionnent les steamers, les presses à coton, les autres presses, les fonderies et les familles. Dépôts—Sur la Levée, au ferry du 2me District et au coin des rues Louisa et Levée. Bureau, No 30 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.
Les ordres sont reçus soit au bureau soit aux dépôts.

SPENCER FIELD, JR. WALTER C. BELL.

Field & Bell,

Marchands en gros et en détail, de CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS.

Bois de Frêne, Chêne et Pin. Ils approvisionnent, promptement et aux plus bas prix du marché, les steamers, les bateaux à vapeur, les presses à coton, les fonderies et les familles. Bureau principal au No. 167 de la rue du Camp, coin Girod. Succursale, No. 261 de la rue des Magasins, près Poeyfarré. 8 sept—1m

SUCRES-MÉLASSES.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés; Sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orléans, Louisiana et Chalmette.
A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.
A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.
A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.
A. THOMSON & CO., No 48 de la rue Tchoupitoulas.
4oct—1an

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre à Toits, à l'Exposition internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1868 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS, (Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à sarrasin, feutre isolant, feutre à orin, &c., &c. Fabrique de feutre, de Lagan, à Belfast, et Nos 22 et 23½, Billiter Street, London.

Cette nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit de suite. L'application en est facile et il ne passe beaucoup de temps avant que les réparations deviennent nécessaires. Elle est plus durable que certaines ardoises et remplace avantageusement le fer et le zinc. Elle a une surface raboteuse qui la met à l'épreuve du feu. Le soleil ne la fait pas fondre, sa beauté et la facilité avec laquelle on la pose l'ont fait préférer, dans les établissements et aux lieux, aux autres préparations de ce genre. N'étant pas lourds et se transportant aisément, elle se présente pour les bateaux à vapeur, asphalte et autres toits plats. [illegible]

F. GONTHIER,
ETABLISSEMENT DE TAILLEUR,
43.......rue St. Charles.......43
Vis-à-vis l'Hôtel,
Vient de recevoir un nouvel assortiment de draps français et américains, et est prêt à recevoir les ordres [illegible].

Association du Bazar

AU PROFIT DES

VICTIMES DE LA GUERRE

EN FRANCE.

Cadre du Bureau d'Administration

Président,
FÉLIX LARUE.
Vice-Présidents,

A. Rochereau,	H. Dubos,
C. Janfroid,	D. A. Chaffraix,
L. E. Marchand,	F. Tujague.

G. C. Fèvré, *Secrétaire*,
De Montlusin, *Assistant-Secrétaire*,
J. P. Blaucand, *Trésorier*,
C. Espenan, *Assistant-Trésorier*.

Comité du Conseil:
M. Musson,

Dr. O. Huard,	F. Laborde,
A. Marks,	A. Walz,
S. Cambon,	J. Bayle.

Vice-Présidents Honoraires,

[illegible — liste de noms en trois colonnes]

Les journaux favorables à la cause sont priés de reproduire.

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

BONNEREAU & CO.

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,
No 15.......ST. LOUIS STREET.......

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES B. KERNER, DENTISTE, Tabiac, et demeure, No 34 rue Bourbon, 2ème maison après la rue de Conti.
Extraction des dents, sans souffrance. [illegible]

$20 Seulement $20.

LE Dr. [illegible] HERMILLOD [illegible]

Préservez vos dents.
J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN DENTISTE
139.......RUE DU CANAL.......139
entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, à des prix modérés.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
Extraction des dents sans souffrance par le chloroforme.

Dr. O. BLANCKE,

416 & 418....Rue St-Charles....416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle.
GRAND SUCCÈS.

LE Dr. O. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dentiers artificiels montés sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. [illegible]

Le Dr. A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transféré son cabinet au No 11 de la rue Baronne, [illegible]

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 4 octobre 1870.
A la demande d'une majorité des actionnaires, une assemblée des actionnaires aura lieu le MARDI, 8 novembre, à 1 heures, pour décider s'il convient de changer la Banque en Banque Nationale.
Par ordre des Directeurs,
GLOBUS A. FRERET, Caissier

Appareils Vaporifères Portatifs

— DU —

Dr LEFEBVRE

POUR prendre soi-même, ou administrer des bains de vapeur de tous genres, des demi-bains et des douches aux malades, dans le lit.

Aussi—Petits appareils pour les inhalations de vapeur simples ou composées, extrêmement utiles dans les affections des voies respiratoires. [illegible]

Le Dr LEFEBVRE, qui se propose de passer quelques mois à la Nlle Orléans, peut être consulté de midi à deux heures, chez le Dr. Dupérier, dentiste, No 66 rue Bienville coin Royale. [illegible] 12 oct—

The New Orleans Antiseptic Air tight Wood Burial Case Company.

[illegible]

La Manufacture de Candis à la vapeur,
No 50 et 52, rue Nlle-Levée, encoignure Natchez Alley.

DE C. H. MILLER & Co, a dater de ce jour, changé le nom de la Société en celui de MILLER & DIELMANN. [illegible]
MILLER & DIELMANN.

FAIRBANKS & CO.,

FOURNISSENT les seuls leviers à coton (balances) sur lesquels on puisse compter. [illegible]
W. B. BOWMAN, Agent. 53 rue du Camp.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Pétere, (ci-devant rue de la Vieille-Levée,)
W. J. J. ARMSTRONG.......Directeur.
—Fabricant de—
MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES à descendre, moulins à scie, &c.
[illegible]

AUX PLANTEURS SUCRIERS.

[illegible]
A DES PRIX RÉDUITS.
A vendre par
H. BONNABEL.

Association pour l'érection d'un monument au général Robert E. Lee.

LES personnes qui désireraient devenir membres d'une association, ayant le titre ci-dessus, dans le but d'ériger un monument à la mémoire de feu le général ROBERT E. LEE, peuvent signer ces articles d'association à notre bureau, No 12 rue Royale, au premier.
F. NUSSLIER,
EDOUARD BARNETT,
M. T. DUCROS.

MILLER & DIELMANN,

CONFISEURS EN GROS,
Fabricants de Candy à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,
Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits, de pièces d'artifice, etc.
seuls agents des célèbres
VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE,
Nos 50 & 52 Nlle-Levée,
Coin Allée de Natchez.

FONDERIE DE LEEDS
(ÉTABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Fouchet.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Moulins à scie, des Machines à coton, des Vis à Navire, de tout genre [illegible]
LEEDS & CO.

G. W. DUNBAR & SON,

13 et 14.......RUE St-LOUIS.......13 et 14
Nouvelle-Orléans,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—de toute espèce de—
[illegible]
FABRICANTS des SIROPS DE FRUITS.

J. CAZAUX, M. VERGNOLE,
Bordeaux, Nouvelle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE,

[illegible] VIEILLE LEVÉE [illegible]
MAISON FONDÉE EN 1851.
IMPORTATION DIRECTE,

VINS rouges et blancs, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Anisette, Cherries, Liqueurs, Cognac, Cerises et Fruits à l'eau-de-vie, [illegible]

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magasins et St-André (Entrée par la rue St-André, au premier.)
QUATRIÈME DISTRICT.
Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.
[illegible] GASPAR AUCH.
[illegible] JOHN HENDERSON
[illegible] LOUIS MATHIA.
[illegible] JOHN PURCELL.
DIRECTEURS.
Kaspar Auch, Christian Roselius, John M. Kelly, [illegible], John J. Gerding, Ph. Hoeisel, Alfred Shaw, H. F. Walton, Kasper Auch Jr., Louis Mathia, Geo. W Bell, Jacob Hassinger.

INSTITUTIONS.

ACADÉMIE JEFFERSON
DIRIGÉE PAR
G. J. LOBIT.

CETTE institution a été transférée de la rue Conti à son ancien local, [illegible] rues Bienville et Conti.
L'emplacement a cet endroit est très étendu et parfaitement adapté à une Académie, ayant des classes et des dortoirs bien aérés, etc., et une grande cour pour les récréations et les exercices gymnastiques. [illegible] qui est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires et des externes. 18 oct—1m

Université de l'Etat de la Louisiane,

(Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane.)
BATON ROUGE, LOUISIANE.
[illegible]
Neuvième Session.

MAINTENANT en progrès, fermera le dernier mercredi de juin 1871. La prochaine session ouvrira le premier lundi de septembre et continuera pendant dix mois.

Le Bureau Académique
[illegible]
Cours des Études.
[illegible]
Librairie, Appareils ou Cabinets.
[illegible]
Admission.
[illegible]
Dépenses.
[illegible]
Discipline.
[illegible]
D. F. BOYD, Surintendant.
[illegible] 27 sept—1an

Collége des Jésuites,

A l'angle des rues Commune et Baronne.

CETTE institution sera réouverte pour le pensionnat et les externes, LUNDI, 17 octobre.
Pour tous les détails que l'on pourrait désirer, s'adresser au collège, à côté de l'Église de l'Immaculée Conception. 11 oct—1m

Collége St-Charles,
GRAND-COTEAU (Lou.)

LA rentrée des classes de ce collège, si bien connu du public, aura lieu le 15 octobre. Le Révd. L. Curioz, ancien président du collège. [illegible]
Pour de plus amples informations, s'adresser au Révd. L. CURIOZ,
Encoignure Baronne et Commune.
et à MM. FOURNINE & Cie, 28 rue Natchez.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 2[illegible], rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. [illegible]

COLLEGE JEFFERSON SAINTE-MARIE, à St-Jacques, Lne. [illegible]

Institution de Jeunes Demoiselles
dirigée par
Mme FORTIER,
Ancienne institution DAQUIN.
[illegible] CHEMIN DU BAYOU [illegible]
Près Claiborne.

Médicaments.

VACCIN.
Bureau de Santé.
150.......RUE DU CANAL.......150
ETAT DE LA LOUISIANE.

ON vaccine gratuitement, tous les jours, de midi à deux heures, aux bureaux des Inspecteurs des Districts:
Premier District—Dr. [illegible], rue [illegible] et "Tivoli Circle."
Deuxième District—Dr. F. B. ALBERT, au No [illegible]
Troisième District—Dr. J. T. JACKSON, au No [illegible] de la rue des Champs Elysées.
Quatrième District—Dr. A. W. PERRY, au No [illegible], rue du Camp, [illegible]
Cinquième District—Dr. C. P. AMES, au No [illegible], rue Patterson, à Alger, et à son bureau à Gretna, de midi à 2 heures, tous les mardis.
Sixième District—Dr. S. B. HERRICK, à Jefferson City Market House.
Le Bureau de Santé garantit la pureté du vaccin qu'emploient les inspecteurs et qui sert pour ceux qui veulent s'en procurer, etc.
S. C. RUSSELL, Dr. M., Secrétaire du Bureau de Santé de la Louisiane.

Remèdes du Dr Richau

LE BAUME No 1 DU Dr. RICHAU guérit des ulcères, des abcès de gorge et, de ... [illegible]

LE BAUME No 2 DU Dr. RICHAU guérit des affections [illegible]

L'ANTIDOTE DU Dr. RICHAU guérit radicalement [illegible]

L'ELIXIR D'AMOUR DU Dr. RICHAU guérit [illegible]
D. B. RICHARDS, No. [illegible] Varick St. N. Y.
Agent à la Nlle-Orléans, JOHN FLEMING,
Au coin des rues Magasins et Nunez.

CORDIAL
—ET—
Amer Toni-Aromatique
PRÉPARÉ PAR
A. A. PEYCHAUD.
Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN AROMATIC BITTER

CES deux Amers, [illegible]
A vendre par
E. MONTEUSE, Droguiste,
Coin Chartres et Bienville.
[illegible]

JULIUS LOEFFLER,
POSEUR ET MARCHAND
d'installation du gaz,
136.......RUE DE CHARTRES.......136
(entre les rues St-Louis et Toulouse.)
L'ouvrage est garanti.

TABAC
SOUS TOUTES LES FORMES
USAGE A VAPEUR.

L. MOULOR, 22, rue de la Vieille-Levée, [illegible]
[illegible] UN MILLION DE CIGARES [illegible]

Aux Planteurs [illegible]
COTTON FRÈRES [illegible] AU MOULIN POUR LA GRAINE.

UNE machine [illegible]
SEELYE & TAYLOR,
Bureau, No 8 de la rue Carondelet—Fabrique [illegible]

ENGRAIS!!!
[illegible]
Au No 3 de la rue Poydras, coin Canal.

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Incorporée le 27 août 1868.
CHAS. T. HOWARD.......Président.

Loterie de Numéros Simples.
MAGNIFIQUE COMBINAISON.
20,000 NUMÉROS SEULEMENT.
GROS LOT.......$50,000
CLASSE F.
Tirage, le SAMEDI, 31 déc. 1870, à la Nlle-Orléans.
HOWARD, SIMMONS & Co.......Contracteurs.
—PLAN—
20,000 billets—Prix des billets, $20; [illegible]
[illegible — tableau des lots]
Billets entiers $20—coupons en proportion.
Lots payables en plein, sans déduction.
Les ordres doivent être adressés à
CHAS. T. HOWARD, Président,
Loch Box 392, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

SAISON D'AUTOMNE.

LEON GODCHAUX,

21 ET 23...RUE DU CANAL...21 ET 23
Et Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,
LINGE DE DESSOUS,
CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,
POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

[illegible]

Wm A. VALLOFT,
MARCHAND DE MEUBLES,
249.......Rue Royale.......249
[illegible]

P. DEJAN,
MARCHAND DE MEUBLES,
[illegible]
ENCOIGNURE DAUPHINE ET QUARTIER.
[illegible]

ENTREPOT DE RIZ,
A la Nouvelle-Orléans.

A. MAUREAU,

43.......Rue Peters.......43
Encoignure
DOUANE ET BIENVILLE.
TOUJOURS en magasin, un GRAND STOCK DE RIZ.

J. J. ALBERT,

30...Rue de Chartres...30
Encoignure Douane,
A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX,
de tout genre:
[illegible]

Musique. Pianos.
GRAND RABAIS.
M. ELIE,
16.......RUE ROYALE.......16
A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs [illegible]

BONNIN & ESCUDIER
Sugar Trains
[illegible]

MIRAMON & Cie.,
99 & 101 rue de Chartres,
MARCHANDS DE MEUBLES,
[illegible]

RESTAURANT ST-LOUIS,
[illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE
[illegible]
LOUIS CHAPLAIN,
[illegible]

V. BIRI,
[illegible]

Dépôt de Riz du Sud.
D'AQUIN & PHILIPPI,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
Au No. 47 de la rue Peters,
Nlle-Orléans.
[illegible]

WHISKY. WHISKY.
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] DEPRAS, & CO. vs MURRAY & [illegible]

SIXIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]. En vertu d'un writ de fieri facias [illegible], je procéderai à vendre [illegible]
Cinq chevaux gris,
Trois voitures,
Cinq jeux de harnais,
Trois Barils.
Et le même jour à 4 heures P. M., à mon entrepôt, [illegible]
Un lot de meubles et d'effets, suivant inventaire déposé en mon bureau.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ROBERT J. WOOD vs MAR'E ANNE WOOLVERTON, Veuve de Joseph A. [illegible].

QUATRIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans — No 24,[illegible]. En vertu d'un writ [illegible] je procéderai à vendre à l'encan public, SAMEDI, vingt-six de novembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite ci-après: [illegible]

Un terrain situé au faubourg Livaudais, [illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

EDWARD KEARNY vs KEARNY, BLOIS & CO.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]. [illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ARMAND BELOT vs L. F. MAILLOT & DELLE L. A. MAILLOT.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]. [illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

STEPHEN HUMPHRIES vs LA SOCIÉTÉ DITE "AFRICAN METHODIST EPISCOPAL ZION SOCIETY."

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]. [illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LE CÉLÈBRE

FOURNEAU DE CUISINE

— DE —

P. P. STEWART,

GRIL MOBILE.

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, [illegible]
FULLER, WARREN & CO.,
Seuls fabricants, à Troy, N. Y.
A vendre par
E. B. HOGAN,
No 26 de la rue du Canal.
[illegible]

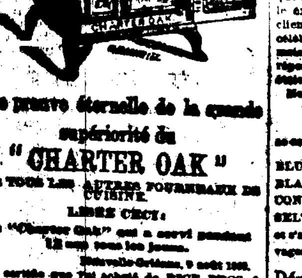

Une preuve éternelle de la grande supériorité du "CHARTER OAK"

SUR TOUS LES AUTRES FOURNEAUX DE CUISINE.
LISEZ CECI:

Le "Charter Oak" qui a servi pendant 12 ans tous les jours.

Nouvelle-Orléans, 9 août 1869.

JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO., en 1857, le PREMIER FOURNEAU "CHARTER OAK" qu'ils aient vendu. [illegible]
Mme L. F. FOSTER,
No 122 de la rue Washington, Nlle-Orléans.
[illegible]
LE CÉLÈBRE FOURNEAU "CHARTER OAK"
Est en vente chez—
GEMICHEN & POTHIER,
[illegible]

"BRILLIANT" DE BUCK.

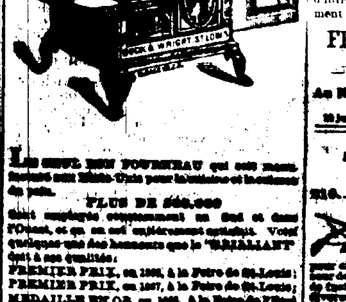

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour [illegible]

PLUS DE 200,000
[illegible]
PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MÉDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis
Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No
40.......RUE DU CAMP.......40
Et achetez un "BRILLIANT."
H. HALLER.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans Réserve.

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR E. ROGER & CO—H. SANCEY, Encanteur—SAMEDI 5 novembre, [illegible], à la rue de la Vieille-Levée.
300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants, reçus directement des manufactures par les derniers arrivages de New-York, Boston et Philadelphie.
Conditions à la vente.

Grande Vente à terme.

280 caisses Chaussures de la fabrique du Pénitencier de la Louisiane,
—ET—
280 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, des meilleures fabriques de Boston, New York et Philadelphie.

Vente sans Réserve pour clore des Consignations.

PAR E. ROGER & CO. — H. SANCEY, Encanteur.—Il sera vendu, JEUDI, le 10 novembre 1870, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de la Vieille-Levée, Nos 45 et 47—
280 caisses chaussures de la fabrique du Pénitencier de la Louisiane, — consistant en Balmorals, Polkas, Polish, Brodequins, Ties, Bottes, etc., etc., comprenant un assortiment fin, choisi et de première qualité.
—ET—
280 caisses Bottes, Brodequins et Souliers des meilleures fabriques de Boston, New York et Philadelphie, comprenant un assortiment magnifique et général pour hommes, femmes et enfants.
Conditions—60 et 90 jours de crédit.
Cette vente se fera sans réserve et mérite l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Habillements, Chemises, Chapeaux, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Encanteur—Salle d'encan, 42 rue de Chartres—VENDREDI, 4 courant, à 10 heures du matin. Il sera vendu—
300 lots Habillements, chemises et articles de toilette.
— Aussi —
100 caisses Chapeaux pour hommes et enfants.

PAR EUGENE TOURNE.

457 COLIS en débarquement de la barque française Les Deux-Fils, arrivée de Bordeaux,

SARDINES à L'HUILE, CHAMPAGNES, VIN, &c.

PAR EUGENE TOURNE—SAMEDI, 5 novembre 1870, à 10 heures A. M., il sera vendu sur la Levée, au pied de la rue St Philippe—
[illegible]
Conditions, à la vente.

Argenterie, Bijouterie et Mobilier.
Succession de BAZILICE CASTANEDO, veuve de ANDRÉ CASTILLO.

PAR EUGENE TOURNE, 22, Vieille-Levée—VENDREDI, 4 novembre 1870, à 10 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Honorable juge de la Deuxième Cour de District, [illegible], il sera vendu au magasin de M. H. Picard; rue Toulouse, entre Bourbon et Bourgogne, pour compte de la dite succession.
Les effets mobiliers consistant en: Meubles de salon, Miroirs, Armoires à glace, Lits, Matelas en crin, Vaisselle, Porcelaine, Linge de table, etc., conformément à l'inventaire déposé dans la dite cour.

— AUSSI —

SAMEDI, 5 novembre 1870, à midi, à la Bourse d'encan des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, en vertu du même ordre et pour le compte de la dite succession.
Une paire de Dormeuses,
Une Epinglette en diamants,
Une Bague émeraude entourée de diamants,
Trois boutons en diamants,
Une montre pour dame,
Deux Boîtes contenant des bijoux,
Une Montre en or,
Une Lorgnette, un lot de Cuillères et Fourchettes en argent, un Gobelet, Cafetière, un service à théâtre argent, etc.
Conditions, comptant sur les lieux.
On pourra examiner les bijoux au bureau de A. Doriocourt, notaire public, le 5 courant, de 10 à 11 heures A. M.

PAR O. VALETON.

O. VALETON,
ENCANTEUR.
No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: [illegible]

FREDERICKSON & HARTE,

Pharmaciens et Chimistes.

AU No 120 DE LA RUE DU CANAL,
Bâtiment Touro.

ONT constamment un assortiment complet et choisi de

Drogues et Médicaments,
Produits chimiques purs,
Verrerie, Sangsues,
Parfumerie française, de choix,
Savons, Brosses, Peignes,
&c., &c., &c., &c.

Ayant conclu des arrangements avec les premières maisons de France, d'Angleterre et d'Allemagne, qui nous envoient, pendant toute la saison, une grande variété de produits de leurs fabriques, nous sommes à même de fournir à nos clients de qualité.

Nous donnons à nos soins l'assurance que nous ne tenons que des articles de première qualité et que nos prix seront toujours aussi modérés que le permettent des articles de ce genre.

Nous tenons, entre les produits que nous venons d'énumérer, un choix de

Instruments de chirurgie,
DE
Geo. Tiemann & Co.

Notre position d'agents de cette maison bien connue nous met à même de fournir aux médecins tout ce dont ils ont besoin. [illegible]

Médicaments patentés
FRANÇAIS, AMÉRICAINS et ANGLAIS.

Car notre intention est d'avoir l'assortiment le plus varié de la Nlle-Orléans.

Etant les agents de maisons de New York, nous avons toujours un approvisionnement complet des

Préparations de Fougera.

Comme on nous a confié la
SEULE AGENCE
—de la—
Compagnie de Vichy,
de France,
Et des propriétaires de la
Source d'Eaux amères,
—de—
FRIEDRICHSHALL,
en Allemagne.

Nous serons dorénavant à l'abri de la désagréable nécessité de tarder à remplir les ordres, ainsi que nous avons dû le faire quelquefois. [illegible]

Eaux Minérales
[illegible]

BLUE LICK,	GETTYSBURG,
BLADON,	SOUR LAKE,
CONGRESS,	HIGH ROCK CONGRESS,
SELTZ.	EMPIRE,

et s'agrandit journellement par de nouveaux arrivages en

Dépôt d'Eaux Minérales de la Nouvelle-Orléans,

AU No. 120 DE LA RUE DU CANAL.

[illegible]

Fontaine arctique,

qui fonctionne parfaitement et nous donnant les différentes eaux artificielles, telles que VICHY, PYRMONT (ferrugineuse), KISSINGEN, KISSINGEN AMER que l'on considère aujourd'hui comme les boissons les plus rafraîchissantes et les plus saines qui se puissent prendre dans notre climat. Elles sont chargées de gaz, presque glacées, et supérieures sous tous les rapports, à celles de "Hansbury Smith," à New-York. Nous les avons également en bouteilles et les expédions promptement pour la campagne.

Notre département de détail et de prescriptions

dans un état tel que le public aurait bien de vrais articles qui ne méritent à notre grande demande et faire remplir les prescriptions en toute confiance. N'ayant que d'habiles assistants, nous savons que nos efforts ont jusqu'ici été couronnés de succès. Nous ne négligerons aucune occasion d'introduire des améliorations dans ce département de notre maison.

FREDERICKSON & HARTE,
Chimistes et Pharmaciens,
Au No 120 de la rue du Canal.
[illegible] Bâtiment Touro.

MÉDAILLE D'OR 1868.
REVOL, Armurier,
216.......Rue de Chartres.......216
[illegible]

J. SAGET,
ARMURIER,
198.......Rue de Chartres.......198
A l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Grande vente, sans réserve, Spéciale et à Crédit,
— DE —
500 lots Rubans, Modes, "Notions," Articles de Fantaisie, Bonneterie et Manteaux.

PAR HOFFMANN, MARKS & CO. — Alex. Seery, Encanteur — VENDREDI, 4 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—
500 lots articles de Modes, "Notions," rubans, articles de fantaisie, bonneterie, Arabes, châles et manteaux, formant un choix d'articles qui viennent d'être reçus et seront vendus sans aucune réserve quelconque.
Conditions libérales à la vente.

PAR LOUIS STERN & BROS.

800 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STERN & Bro.—M. Stern, encanteur.—VENDREDI, 4 novembre, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu—
800 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
Formant un assortiment de chaussures d'hommes, de jeunes garçons, de dames, de demoiselles et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.
Conditions à la vente.

PAR J. DEJAN Jr.

Groceries. Groceries.
Vins, Liqueurs, Whisky, Cognac.

PAR J. DEJAN, Jr, encanteur—Bureau, No 162 de la rue Gravier.—VENDREDI, [illegible], à 10 heures du matin, il sera vendu, [illegible] rues Gravier et Dorsière—
GROCERIES. Le fonds d'une épicerie ayant un bon stock de marchandises [illegible]

CHEVAUX ET MULETS.
Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies et harnais—à Doucet.

PAR J. DEJAN Jr., Encanteur.—Il sera vendu, SAMEDI, [illegible], à 11 heures du matin, aux écuries de F. Lizer, rue Gravier—
De beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires; [illegible]
—Également—
[illegible]

Meubles, Pianos et Singles de Bureaux—Pouvoirs.
Ventes régulières: Lundi, Mercredi, Vendredi.

PAR J. DEJAN, Jr., Encanteur.—Bureau et salle d'encan, au No 162 de la rue Gravier.—Il sera vendu VENDREDI, 4 novembre, à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, au No 162 de la rue Gravier, coin Carondelet,—Toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc. [illegible]

PAR E. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR E. J. MONTGOMERY—E. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, SAMEDI, 5 novembre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 67 de la rue du Camp—
Un assortiment général de Meubles.
— TELS QUE —
Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, tables, chaises à ressort, tables de centre à dessus de marbre, tables de toilette, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc.—Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.
— Egalement —
Une grande factorie de lits cottage, chaises à siège en bois et canné.

PAR G. DE FERIET.

Magasin en briques, de prix, au coin des rues St-Louis et Chartres, bien connu sous le nom de "Petite Bourse" et un bon magasin en briques et à trois étages, No —, de la rue de la Levée, entre Conti et St-Louis.
Succession de J. B. Navarre.
—No 32,786.—

PAR G. DE FERIET, Encanteur—Bureau No 36 de la rue Royale.—SAMEDI, 5 novembre 1870, à midi, à la Bourse d'encan, St-Charles, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 20 juin 1870—les propriétés décrites ci-après, et prix, appartenant à la dite succession,—savoir:
1o. Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St-Louis, Chartres, Conti et le Passage de la Bourse. [illegible]
Vente positive et sans limite, à l'enchère publique, de la belle pharmacie connue sous le nom de "Pharmacie Robin" et située au No 46 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Douane.

PAR G. DE FERIET—Bureau No 36 de la rue Royale—VENDREDI, 11 novembre 1870, à [illegible], il sera vendu, à l'enchère publique, sans réserve de prix, [illegible] PHARMACIE [illegible] connu sous le nom de "Pharmacie Robin."
[illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Pontchartrain.

[redacted]

ARRANGEMENT D'HIVER.
Excursion de la ville au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir du lundi, 3 octobre 1870, les convois de ce chemin partiront comme suit:

DU LAC.		DE LA VILLE.	
6 heures du matin,		6 heures du matin,	
[illegible]		[illegible]	

Le Dimanche, les convois partiront de la rue Girod et du Lac toutes les heures après 2 heures de l'après-midi.
[illegible]
GEO. PANDELY, Surintendant-Général.

Voyageurs
ATTENTION!!

[redacted]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,
Et celui du Mississippi Central,

OFFRENT leurs wagons de passagers et de bagage sur toute la longueur des voies, sans changement.
Le convoi de 7 heures du matin se relie à Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au-delà.
Wagons-dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.
Le convoi de 4 heures et quart de l'après-midi, a relie à
L'Express "LIGHTNING," pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.
Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord,
Et vont à New-York en 70 heures!
Chars-dortoirs neufs et élégants jusqu'à Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.
Le convoi Express Sud arrive à la Nlle-Orléans à 11 h 25 A. M.
Le convoi malle [illegible]
[illegible]
E. D. FROST, Surint.-gén. du Ch. M. C.
D. R. MORRY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.
T. S. WILLIAMS, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.
J. R. MORRY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson.
A. W. SCOTT, Ag.-gén. pour les passagers.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]
GEO. PANDELY, Surintendant.

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
[illegible]